

DONNER L'EXEMPLE

LA PREUVE !

Le Crédit Coopératif, reconnu comme l'une des banques françaises au plus faible impact carbone, est profondément impliqué dans l'atteinte des 17 objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU. Choisir le Crédit Coopératif c'est aussi améliorer son reporting de durabilité dans le cadre de la CSRD⁽¹⁾ !

Pour piloter au mieux sa stratégie bas carbone, depuis 2016 le Groupe Crédit Coopératif calcule un bilan carbone de fonctionnement chaque année, au lieu d'une fois tous les quatre ans comme exigé par la loi. Depuis 2022, il réalise un bilan carbone de ses financements. Et les résultats sont là. Ils parlent d'eux-mêmes.



-21,5 %
d'émissions de gaz à effet de serre
entre 2019 et 2024⁽²⁾



Bilan carbone de nos financements
128 tCO₂e par M€ financé,
soit l'un des groupes bancaires
français les moins émissifs⁽³⁾



GRUPE BPCE

Banque de l'économie sociale et solidaire, et de l'économie réelle, le Crédit Coopératif est engagé de longue date sur les sujets environnementaux et énergétiques.

Leader de la finance engagée

Produits tracés, de partage et d'influence.

Plus de

61 000 personnes morales clientes

ancrées dans l'économie réelle.

**65 centres d'affaires et
8 bureaux rattachés, 5 e-@gences**

dont une dédiée aux petites associations.

1 900 collaborateurs

au service d'une économie plus humaine.

100% de la banque

appartient à ses clients sociétaires.



Choisir son centre d'affaires et prendre rendez-vous :
<https://agences.credit-cooperatif.coop/banque/>

Coût de connexion selon votre opérateur.



CREDIT
COOPERATIF



Document à caractère publicitaire. Ne pas jeter sur la voie publique / papier recyclable



Ref IOL 02/25 - Crédit Coopératif - Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable - RCS Nanterre 349 974 931 - APE 6419Z - N° de TVA intracommunautaire FR 05 349 974 931 - Intermédiaire en assurance ORIAS 07 005 463 - 12, boulevard Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre cedex - Illustrations Artus - LaSutte - andCo

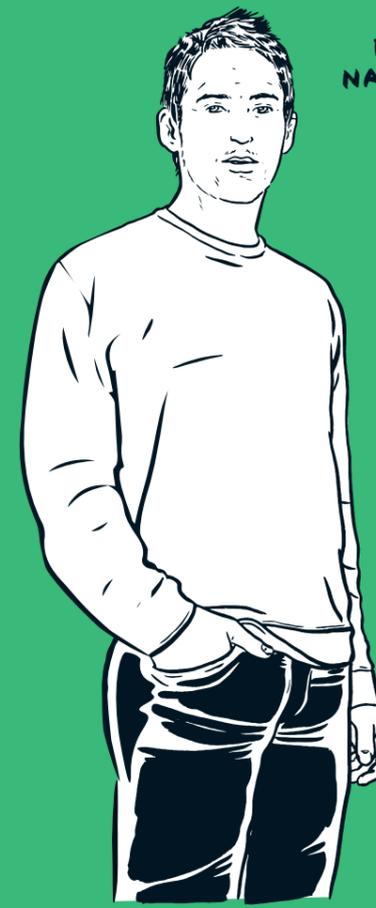


ACCÉLÉRONS
LES
TRANSITIONS
ENVIRONNEMENTALES
ET SOCIALES.

CREDIT
COOPERATIF
UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

BANQUE DU MOUVEMENT

PAR
NATURE.



Fort de son histoire coopérative, le Crédit Coopératif a la conviction qu'une action durable en faveur de l'environnement repose sur la construction d'une économie plus juste.

Ses clients et ses partenaires, qui partagent ces enjeux écologiques et sociétaux, attendent de leur banque les moyens de passer à l'action.

S'inscrivant pleinement dans ce cercle vertueux, la banque encourage et accompagne les initiatives qui font progresser de pair innovation sociale et transition environnementale.

Elle mobilise ainsi son énergie, son ingénierie et l'expertise de ses chargés d'affaires au service de ses clients engagés.

Entreprises et organismes d'intérêt général

S'INVESTIR POUR TOUT CHANGER

À l'écoute des besoins exprimés dans les territoires, le Crédit Coopératif choisit de financer des projets qui contribuent à préserver l'environnement, à soutenir une économie plus durable et plus humaine.

Nous aider à tout changer

Pour avoir un impact sur la société en construisant une économie plus juste et solidaire, tous nos clients peuvent devenir sociétaires. Détenir des parts sociales c'est donner à sa banque les moyens d'agir.



AVEC LA BIO !
AVEC LES ENR !

Plus de 60 %
de nos financements

à moyen ou long terme sont consacrés au
MARCHÉ DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET AUX INSTITUTIONNELS⁽⁴⁾

20 ans d'expertise
au service de

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

100 %

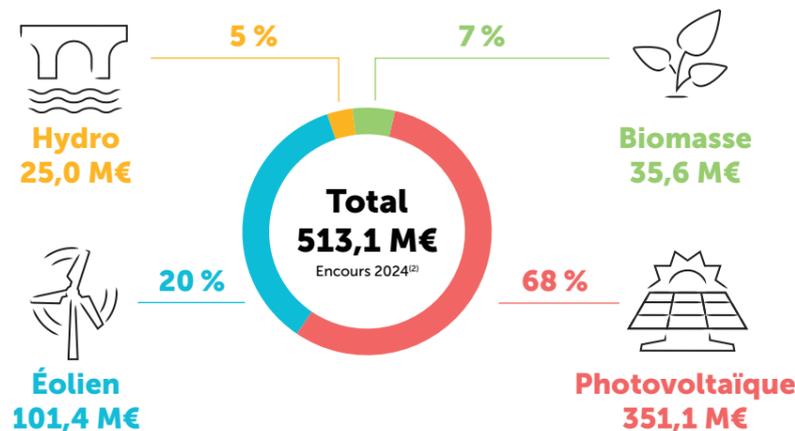
DES RÉSEAUX COOPÉRATIFS DE DISTRIBUTION BIO

sont clients du Crédit Coopératif

100 %
de nos financements

de production d'énergie vont
AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

À CHAQUE SOURCE D'ÉNERGIE SON FINANCEMENT



S'ENGAGER, C'EST AUSSI SAVOIR DIRE NON

Nous excluons de nos financements la fabrication de pesticides de synthèse, l'extraction de pétrole, les centrales à charbon et la production de biocarburant sur des terres agricoles.

Le Crédit Coopératif refuse également le recours aux paradis fiscaux.



NON AUX ÉNERGIES FOSSILES !

S'ENGAGER À CRÉER DE LA VALEUR

Le Crédit Coopératif s'engage auprès de ses clients et sociétaires par la création de solutions bancaires et de produits de placement qui agissent, en faveur de la transition environnementale et sociale.

Des solutions de prêts engagés permettent à nos clients de financer leurs projets : de production ou de stockage d'énergies renouvelables, de mobilité durable, d'optimisation énergétique des bâtiments, de transformation d'activité pour répondre aux enjeux environnementaux, ou encore d'optimisation de leur démarche RSE⁽⁵⁾.

Le compte à terme vert est un produit d'épargne responsable qui permet d'optimiser les excédents de trésorerie, tout en ayant un impact sur la transition environnementale.

Le livret CODEVair soutient les initiatives pour la protection des ressources naturelles tout en rémunérant l'épargne déposée. Il est destiné essentiellement aux associations, syndicats, comités sociaux et économiques, mais aussi aux clients particuliers.

La gamme de solutions de placement gérée par Ecofi⁽⁶⁾, société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, est 100 % ISR⁽⁷⁾ (investissement socialement responsable). 9 fonds et 1 SICAV proposés sont classés article 9⁽⁸⁾ et ont donc un objectif d'investissement durable.

L'accompagnement en haut de bilan pour les besoins de développement est proposé par ESFIN Gestion⁽⁹⁾. Partenaire en capital investissement des entreprises non cotées, la société est spécialisée dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire, et les entreprises à impact. ESFIN Gestion est à l'origine du premier fonds français de capital-investissement 100 % dédié à l'agriculture biologique : Bio Filières Durables.

Plus généralement, les dépôts sur les livrets et comptes à terme servent à financer les clients du Crédit Coopératif très engagés dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et dans la transition écologique.

La gamme Agir, composée d'un compte, d'une carte et d'un livret, permet à nos clients particuliers de s'engager pour une société plus durable. Avec le compte bancaire tracé, il est possible de décider à quoi sert l'argent déposé. Grâce au livret et à la carte, les clients peuvent faire des dons, notamment à une association engagée pour la préservation de l'environnement.

UN LIVRE BLANC POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION DES BÂTIMENTS

Fidèle à une identité ancrée dans le coopératif, la banque a conçu un livre blanc pour accompagner les entreprises, établissements et associations sur le chemin de l'optimisation énergétique des bâtiments.



(1) Corporate sustainability reporting directive (CSRD) : directive européenne applicable depuis le 1er janvier 2024 qui fixe de nouvelles normes et obligations de reporting extra-financier.

(2) Rapport d'impact volontaire 2024, Crédit Coopératif. (Publication à venir en mai 2024).

(3) Selon Oxfam/Carbone 4. Bilan réalisé pour le Groupe Crédit Coopératif sur les financements de 2021.

(4) Soit 11 763 M€ de versements en 2024.

(5) RSE : responsabilité sociétale d'entreprise.

(6) Ecofi Investissements, filiale du Crédit Coopératif, est une société de gestion de droit français agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n°GP97004.

(7) 100% ISR selon la méthodologie d'Ecofi (hormis deux fonds indexés). Douze OPC ont aussi obtenu le label ISR d'État.

(8) Article 9 : désigne les produits ayant un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 (SFDR).

(9) ESFIN Gestion, filiale du Crédit Coopératif, est une société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP-1000026.